

■ **Atelier mécanique Jeanmonod Sàrl**, à Lucens, route de Moudon 45. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 25 mai 2004. But: exploitation d'un atelier de mécanique et de serrurerie; commercialisation et commerce en général de tout produit en relation avec la mécanique et la serrurerie. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 25 mai 2004 et bilan au 31 décembre 2003: actifs (CHF 231'842.10) et passifs (CHF 86'483.40) de l'entreprise individuelle Daniel Jeanmonod, à Lucens, soit un actif net de CHF 145'358.70, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 125'358.70 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Jeanmonod Daniel, de Provence, à Lucens, avec une part de CHF 19'000, et Jeanmonod Patrick, de Provence, à Curtilles, avec une part de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 5461 du 27.05.2004
(02290944 / CH-550.1.039.753-4)